



## 34ème Grand Prix du Coudray en Essonne Les 2 et 3 Août 2025

### Exclusiv Golf du Coudray Montceaux

Golf du Coudray en Essonne – 91830 LE COUDRAY-MONTCEAUX

☎ : 01 64 93 81 76

### Parcours des Marronniers

#### REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

### FORME DE JEU

**Stroke-play brut exclusivement** - 36 trous sur 2 tours - 18 trous par jour.

#### Séries :

- Une série Messieurs
- Une série Dames.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés à la Fédération Française de Golf (les joueurs étrangers non-licenciés en France doivent être licenciés dans leur Fédération d'Origine), à jour de leur frais d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs, titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licence à la date limite d'inscription, ayant acquitté le droit de jeu fédéral de 40 € (pour les joueurs licenciés en France) et dont l'index est inférieur ou égal à **9,4 pour les Messieurs** et à **11,4 pour les Dames (cette limite ne s'applique pas aux joueurs et joueuses classés dans les 2 000 premiers du WAGR, dans les 1 500 premières du WWAGR ou dans le Mérite National Amateur)**.

Le certificat médical doit avoir été enregistré auprès de la ffgolf avant le début de l'épreuve. **FAUTE DE QUOI, LA SAISIE DU SCORE DU JOUEUR SERA BLOQUEE SUR RMS.**

Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Les inscriptions et le règlement se feront uniquement sur le site Ugolf du Coudray au plus tard

**le vendredi 18 juillet 2025 à 17 heures**

#### Limitation du Champ :

Si le nombre de candidatures dépasse la limite de 144 joueurs (maximum autorisé), les inscrits seront retenus en privilégiant d'abord

- les licences Or U16 qui ne rentrent dans le champ via leur place au Mérite National Amateur ou leur index (dans la limite de 11 messieurs et 3 dames soit 10% du champ de joueurs),
- puis les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames
- puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions,
- puis de l'ordre des index

tout en respectant le nombre minimum de 39 dames (hors Wild Card).

Dans ce cas, une liste d'attente sera établie en cas de scratch selon les mêmes critères.

Au maximum 14 wild cards seront attribuées par la Ligue Ile de France. Les wild cards éventuellement disponibles pour le club seront attribuées par le comité de l'épreuve.

**La liste de joueurs et joueuses retenus pour participer à l'épreuve sera publiée le 23 juillet 2025**

**Tirage des départs :**

Les heures de départ du premier tour seront publiées sur Internet le vendredi 1er Août 2025 à partir de 12 heures et après 21 heures le samedi 2 Août 2025 pour le deuxième tour.

Adresse du site : (<http://jouer.golf/coudray>).

**Marques de départ :**

- Marques blanches pour les messieurs (repère 2)
- Marques bleues pour les dames (repère 4)

**Départage :**

En cas d'égalité pour la première place, les joueurs concernés partiront en play off « trou par trou » Le départage pour les autres places se fera sur les scores des 18, 9, 6, 3 et dernier trous (classement RMS).

En cas d'impossibilité de terminer le play off ou de le jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

**Code de comportement (R1.2) :**

Les dispositions prévues dans les règles locales fédérales permanentes seront appliquées (§14)

Conformément aux règles de notre association le port d'une tenue correcte est exigée pendant le Grand Prix.

**Epreuve non - fumeur****Retard au départ et Cadence de jeu :**

↳ Les dispositions prévues par la règle 5.3 a seront appliquées

Les procédures de lutte contre le jeu lent seront appliquées sur le terrain et au recording (cf. § 1.2.2-4 du Vademecum sportif).

**Droits d'engagement**

Le montant des droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et de la journée de reconnaissance du vendredi est fixé à :

- 90 € pour les joueurs extérieurs
- 70 € pour les abonnés UGOLF et Bluegreen non membre AS Coudray
- 50 € pour les abonnés UGOLF membre AS Coudray
- 65 € pour les joueurs de 19 ans à 24 ans (nés entre 2001 et 2006).
- 50 € pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après).

**PRIX**

↳ 3 prix bruts pour les messieurs

↳ 3 prix bruts pour les dames

Les joueurs professionnels participant au Grand Prix ne sont pas inclus dans le classement.

**La remise des prix aura lieu au club house le dimanche 3 août. L'heure sera précisée au départ du deuxième tour. Elle sera suivie d'un cocktail.**

**Comité de l'épreuve**

Arbitres de l'épreuve

Bernard PERONNET – Président Commission sportive

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de refuser une inscription